

Alors que la crise sanitaire bat son plein, les Français montrent toute leur solidarité avec le personnel soignant et tous les travailleurs en première ligne. Le patrimoine des plus aisés reste lui toujours confiné.

L'IMPÔT PLUTÔT QUE LA CHARITÉ

De grandes entreprises se sont affichées en réorientant leur production pour fournir des produits sanitaires indispensables comme le gel hydroalcoolique. On peut notamment citer LVMH, détenue par Bernard Arnault, l'une des 3 plus grosses fortunes du monde, Pernod-Ricard ou encore L'Oréal. Il s'agit évidemment d'initiatives utiles dans le contexte actuel. Cependant, lorsque l'on sait l'énergie habituellement déployée par ces grands groupes pour échapper aux impôts et donc les milliards qui sont économisées au détriment des finances publiques, on peut relativiser ces actions. Selon LVMH, cela leur coûterait 5 millions d'euros pour la première semaine. Pour rappel, sur l'année 2018, la fortune de Bernard Arnault avait augmenté de 5 millions d'euros en deux heures et demi (https://www.cgt.fr/sites/default/files/2020-02/Barometre%20%C3%A9co%20CG...).

De plus, rappelons que ce ne sont ni Bernard Arnault ni la famille Bettencourt qui sont sur les lignes de production mais bel et bien des ouvriers.

Il n'est pas acceptable que la sécurité sanitaire soit entre les mains de ces grands groupes industriels plutôt que dans celles de l'État. C'est à la collectivité de gérer cela.

LA SOLIDARITÉ NE PEUT PAS ÊTRE QU'HORIZONTALE

Afin de montrer la solidarité envers les personnels soignants, une nouvelle idée est apparue : que les salariés leurs donnent leurs RTT. Cette proposition a notamment été reprise par certains économistes et un député Les Républicains qui en a fait une proposition de loi. Les Hôpitaux de Paris font eux appel aux citoyens pour que les dons puissent pallier aux dépenses engendrées par la crise

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

sanitaire. Normalement, un citoyen ne fait pas des dons pour financer les services publics : il paie des impôts ou des cotisations sociales, ni plus ni moins.

Organiser la solidarité entre les travailleurs, nous savons faire. C'est la raison pour laquelle nous avons créé la Sécurité sociale. Mais il est inconcevable que le capital et ses détenteurs échappent de nouveau à l'effort collectif !

Si l'hôpital est dans un état aussi délabré, c'est le résultat de plusieurs années d'austérité. Rien que pour l'année 2019,
« l'objectif de dépenses » n'était rehaussé que de 2,5 % par rapport à 2018, alors que les besoins nouveaux étaient estimés à 4,5 %.

Cela faisait plus d'un an et demi que les personnels des hôpitaux alertaient sur la situation catastrophique de l'hôpital public. Les économies ont été faites sur le dos de l'hôpital public et de la santé des Français afin de pouvoir supporter les cadeaux fiscaux aux plus riches (exonérations de cotisations sociales, flat tax, réforme ISF-IFI).

Il est urgent d'augmenter les effectifs dans les hôpitaux et les salaires des personnels soignants. Pour cela, l'État peut et doit mettre les plus riches à contribution !

LA NÉCESSITÉ D'UN VÉRITABLE ISF

Gabriel Zucman, économiste et conseiller de Bernie Sanders, a calculé que rétablir un ISF plus ambitieux et plus progressif que celui supprimé par Emmanuel Macron pourrait rapporter 25 milliards d'euros. En une seule année, cet impôt permettrait donc d'éponger la quasi-totalité de la dette de tous les hôpitaux publics français.

L'argent existe pour faire face à l'urgence de la crise sanitaire, il s'agit simplement d'avoir la volonté politique d'aller le chercher là où il est.

Il n'y a donc pas besoin de la charité des riches pour pallier les failles de notre système de santé. Il suffit qu'ils prennent leur juste part dans l'effort fiscal.

On objecte souvent que les plus riches vont déserter le pays en cas d'impôts supplémentaires (curieuse idée de la citoyenneté). Mais où vont-ils aller cacher leur patrimoine en période de confinement ? La crise sanitaire est le moment pour rétablir enfin un début de justice fiscale dans le pays.

fichiers: Télécharger solidariteimpotsv21.pdf (425.69 Ko)
Public: Infos / actions

- -A
- +A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *